



DOSSIER DE MARIAGE

La présence des 2 futurs époux est obligatoire au dépôt du dossier

Un dossier complet est demandé pour la réservation de la date

L'heure et la date de la célébration sont fixées par le service état-civil après consultation du planning des mariages

PIÈCES A PRODUIRE

1/ Copie intégrale d'acte de naissance

- datée de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier si naissance en France et pour les français dont les actes sont détenus par le service central de l'état-civil de Nantes (faire la demande sur le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr>)
- datée de moins de 6 mois à la date du dépôt de dossier si naissance hors de France métropolitaine (naissance à l'étranger).
- Les actes établis dans une langue étrangère par les autorités du pays concerné doivent être accompagnés d'une traduction faite par un traducteur assermenté près la Cour d'Appel de Paris et validée par le Consulat concerné

2/ Photocopie recto-verso + original des pièces d'identité des futurs époux

3/ Deux justificatifs de domicile ou de résidence (de nature différente, originaux + photocopies) :

① *(L'un des deux époux ou l'un de ses parents doit être domicilié depuis 1 mois minimum au Plessis-Tréville)*

Contrat de location ou acte de propriété (**OBLIGATOIRE**) **ET en plus** au choix un parmi les documents suivants, datés de moins de 3 mois : avis d'imposition sur le revenu, quittance EDF/GDF, quittance de loyer, taxe foncière, taxe d'habitation ou appel de charges

4/ Fiche de renseignements sur les futur(es) époux(ses) (formulaire joint)

5/ Attestations sur l'honneur de domicile (formulaire joint)

6/ Attestations sur l'honneur de non-mariage ou de non-remariage (formulaire joint)

7/ Liste des témoins : document à compléter et joindre la photocopie recto-verso de la pièce d'identité des témoins. Les témoins majeurs seront 2 au minimum et 4 au maximum

8/ Renseignement sur la célébration du mariage (formulaire joint)



VOUS ÊTES DE NATIONALITÉ ETRANGÈRE

Voir la liste jointe.

Tous les documents doivent avoir moins de 6 mois le jour du dépôt de dossier et être traduits par un traducteur assermenté près la Cour d'Appel de Paris.

Si les futurs époux/épouses ne s'expriment pas et/ou ne comprennent pas la langue française, la présence d'un **interprète** assermenté près la Cour d'Appel de Paris est obligatoire lors de la cérémonie du mariage (et éventuellement lors de l'audition des futurs époux). Les honoraires de l'interprète seront pris en charge par les futurs(es) époux(es).

CAS PARTICULIERS :

Contrat de mariage

Si vous établissez un contrat de mariage, vous devez produire un certificat de votre notaire avant la date de la célébration

Attestation sur l'honneur d'hébergement (1 exemplaire hébergeant / 1 exemplaire hébergé).

Ces documents seront accompagnés de la photocopie recto-verso de la pièce d'identité de l'hébergeant et de deux justificatifs de domicile de moins de 3 mois différents sur la commune au nom de l'hébergeant **ET** de l'hébergé(e) (*document à compléter, dater et signer*)

Enfants communs

Copie intégrale de l'acte de naissance, datée de moins de trois mois, des enfants communs du couple nés avant le mariage + livret de famille

Personnes divorcées ou dont la précédente union a été annulée

Copie intégrale de l'acte de mariage ou de l'acte de naissance (datée de moins de trois mois), portant la mention du divorce ou de l'annulation

Personnes veuves

Copie intégrale de l'acte de décès du précédent conjoint ou son acte de naissance avec la mention du décès (datée de moins de trois mois)

Personne sous curatelle ou tutelle

Fournir une autorisation émanant des personnes (père et mère) ou autorités (conseil de famille, curateur, juge) appelés à consentir au mariage

Futurs(es) époux(es) réfugié(es) ou apatride(s)

Les documents exigés originaux doivent être datés de moins de 3 mois :

- Acte de naissance de l'OFPRA
- Certificat de coutume de l'OFPRA

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Service Administration Générale

Horaires d'ouverture : le lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 – 12h00 /13h30-17h30

le jeudi : 13h30 – 19h00

le samedi : 8h30 – 12h00

Tél : 01.49.62.25.25



RENSEIGNEMENTS FUTUR(ES) EPOUX (SE)

NOM :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Adresse complète :

.....

Téléphone : @ :

Célibataire Pacsé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Informations concernant le PERE du (de la) futur(e) époux(se)

NOM :

Prénom(s) :

Profession :

Adresse complète :

.....

Téléphone : @ :

Informations concernant la MERE du (de la) futur(e) époux(se)

NOM :

Prénom(s) :

Profession :

Adresse complète :

.....

Téléphone : @ :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de ces renseignements

Fait à

Le

Signature de l'intéressé(e)



VOS TÉMOINS AU MARIAGE

Cet imprimé doit être rempli lisiblement

Identification des témoins

O
B
L
I
G
A
T
O
I
R
E
S

1 - NOM de naissance :

Prénom(s) :

Profession :

Adresse complète :

.....

Téléphone : @ :

2 - NOM de naissance :

Prénom(s) :

Profession :

Adresse complète :

.....

Téléphone : @ :

3 - NOM de naissance :

Prénom(s) :

Profession :

Adresse complète :

.....

Téléphone : @ :

4- NOM de naissance :

Prénom(s) :

Profession :

Adresse complète :

.....

Téléphone : @ :

F
A
C
U
L
T
A
T
I
F
S

Important : les témoins devront être âgés d'au moins 18 ans sans distinction de sexe ou de nationalité. Ils seront choisis par les intéressés. Pour le dépôt de dossier, vous devrez présenter les photocopies, recto-verso, des pièces d'identité des témoins.

Le jour de la célébration, leurs papiers d'identité leur seront également demandés.



RENSEIGNEMENTS SUR LA CELEBRATION DU MARIAGE

Contrat de mariage

Oui **Non**

Nom du notaire :

Adresse du notaire:

Enfants en communs

Oui **Non**

Nom-Prénom..... né le à

Nom-Prénom..... né le à

Nom-Prénom.....né le à

Nom-Prénom..... né le à

Publication dans la presse locale (gratuite)

Oui **Non**

Futur domicile conjugal (adresse exacte) :

.....

Un mariage religieux sera-t-il célébré ?

Oui **Non**

Nombre de personnes attendues à la cérémonie civile :



**ATTESTATION SUR L'HONNEUR
DE DOMICILE**

Je soussigné(e) (nom et prénoms) :

Né(e) le :

à.....

(commune, département et pays)

Atteste sur l'honneur que :

Je suis domicilié(e) à (adresse complète)

.....
.....

Depuis le

Je suis résident (e) à (adresse complète)

.....
.....

Depuis le

Fait à

Le

Signature de l'intéressé(e)



**ATTESTATION SUR L'HONNEUR
DE NON MARIAGE OU DE NON REMARIAGE**

Je soussigné(e) (nom et prénoms) :

Né(e) le :

à

(commune, département et pays)

Atteste sur l'honneur ne pas être *:

marié (e)

remarié (e)

**depuis mon divorce en date du :

**depuis le décès de mon (ma) conjoint(e) en date du

* Cochez la case correspondante

**Rayez la mention inutile

Fait à

Le

Signature de l'intéressé(e)



ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'HÉBERGEMENT à remplir par l'hébergé(e)

Code pénal - Article 441-7

[...] est puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000 € d'amende, le fait :

- D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts,

- De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère,

- De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45.000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou au patrimoine.

Je soussigné(e) (nom et prénoms) :

.....
.....

Né(e) le à
(commune, département et pays)

Certifie sur l'honneur être hébergé (e) depuis le ____/____/____ chez:

NOM : Prénom(s) :

Né(e) le : A :
(commune et département)

Adresse complète du domicile :
.....
.....

Fait à

Le

Signature de l'hébergé(e)

Pièces à fournir par l'hébergé(e) :

- Deux justificatifs de domicile datant de moins de 3 mois à vos nom et prénom à cette adresse.



ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'HÉBERGEMENT à remplir par l'hébergeant(e)

Code pénal - Article 441-7

[...] est puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000 € d'amende, le fait :

- D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts,

- De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère,

- De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45.000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou au patrimoine.

Je soussigné(e) (nom et prénoms) :

.....
.....

Né(e) le à
(commune, département et pays)

Adresse complète du domicile :

.....
.....

Propriétaire Depuis le ____/____/____

Locataire Depuis le ____/____/____

Certifie sur l'honneur héberger à mon domicile depuis le ____/____/____ :

NOM : **Prénom(s)** :

Né(e) le : **A** :

(commune et département)

Pays :

Fait à

Le

Signature de l'hébergeant(e)

Pièces à fournir par l'hébergeant(e) :

- Copie recto-verso de la pièce d'identité,

- Deux justificatifs de domicile datant de moins de 3 mois.